

3 questions à Hanna Goutierre, BGS Law

sur l'avocat et l'international

1. Christiane Féral-Schuhl : Pourquoi ce choix de l'international ?

Hanna Goutierre : Certainement du fait de mes origines. D'origine polonaise, émigrée, double bac en poche (français et anglais) et parlant plusieurs langues, je me suis d'abord donnée un an de réflexion avant de m'orienter dans le cadre de mes études supérieures : j'ai passé 6 mois en Italie pour apprendre la langue, la culture et suivre des cours d'histoire de l'art à Florence, puis 6 mois à New York comme stagiaire accompagnatrice dans le cadre d'un programme d'échanges de savants et universitaires Est Ouest. J'ai pu ainsi visiter presque tous les campus aux USA en plaçant les universitaires qui arrivaient du boc Est dans le cadre de programmes d'échanges. J'ai aussi acquis une pratique du polonais et du russe...

La Pologne était loin encore, mais il y avait le développement de l'idée européenne qui me fascinait. J'ai toujours été attachée au multiculturel (j'en suis un exemple vivant) et les voyages, les langues, la soif de connaître m'ont tout naturellement conduit vers un intérêt accru pour tout ce qui touchait à l'international.

Les choix ont ensuite été faciles : de retour en France, je me suis inscrite à La Sorbonne en LEA. Puis, ma licence obtenue, j'ai pensé qu'il valait mieux poursuivre des études plus « pratiques » et c'est là que les gènes familiaux m'ont aidée ! mes grands-parents avaient été tous deux avocats et le droit m'a attiré. Tout en poursuivant ma maîtrise à La Sorbonne, je me suis alors aussi inscrite en droit à Assas. Après obtention de ma maîtrise de droit et de mon CAPA, j'ai effectué des stages dans des cabinets d'avocats internationaux. J'ai participé assez vite, dès le début des années 80, à des cercles professionnels internationaux, à la Commission internationale de l'UJA et à la création des week-end uropéens.

2. Christiane Féral-Schuhl : Comment avez vous développé ensuite vos activités sur l'international ?

Hanna Goutierre : J'ai fondé notre cabinet en 1986. Dès l'année suivante, nous avons, avec un petit groupe de cinq confrères européens, décidé de créer un réseau dans le but de pouvoir s'envoyer des clients et de s'entraider. Ce fut le début d'une très belle aventure qui s'appelle "*MACKRELL INTERNATIONAL*". Il s'agit d'un des premiers réseaux indépendants de cabinets de taille moyenne, ayant des affaires à l'international, dont j'ai été l'une des fondatrices.

J'en suis fière car il regroupe aujourd'hui plus de 80 cabinets dans 62 pays sur les 5 continents et le business est très actif. Outre la plaisir de connaître personnellement les confrères, cela donne l'opportunité de voyager une fois par an dans un pays accueillant le congrès annuel, d'échanger sur des problèmes communs, de créer des groupes de travail et aussi de générer des affaires !

3. Christiane Féral-Schuhl : Vous êtes aujourd'hui la Présidente de la Chambre de Commerce Polonaise, comment cela est-il arrivé et comment concilier cette activité et la profession d'avocat ?

Hanna Goutierre : Ce fut une autre très belle aventure, à vrai dire inattendue. Pendant des années, je n'avais pas l'occasion d'utiliser le polonais, sauf en famille et, pour des raisons politiques, je ne pouvais me rendre en Pologne. A la chute du Mur, nous avons décidé, avec un petit groupe d'amis émigrés ou entrepreneurs intéressés par la Pologne, de créer une association dans le but de venir en aide aux entreprises françaises qui commençaient à s'intéresser au marché polonais. C'est ainsi que fut créée " *l'Association France Pologne Entreprises*". Or, en 1994, cette association fut transformée, par décret des deux présidents Chirac et Kwasniewski, en véritable Chambre de Commerce Polonaise.

J'ai alors été élue au Conseil d'Administration, et, depuis 2004, je la préside. C'est un engagement fabuleux, totalement bénévole, qui donne d'immenses satisfactions : contacts, prestige, communication et responsabilités. L'histoire m'a permis de saisir cette chance. J'en suis heureuse, même si je ne compte pas mon temps, car cette fonction est très astreignante. J'y consacre environ 30% de mon temps.